



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 13/06/2022

Affaire suivie par :

Audrey BILDSTEIN (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 44

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 30 mai au 12 juin 2022

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 31 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 30 mai au 12 juin 2022

N°3

édité le 13/06/2022

Synthèse

La dernière quinzaine a été marquée par deux passages pluvio-orageux lors du dimanche 5 juin et mercredi 8 juin. Ces précipitations ont entraîné un regain des débits. Ainsi dans la majorité des cas, les Qm3J de la quinzaine ne sont pas beaucoup plus bas que ceux du dernier bulletin. Les stations ayant atteint leur niveau de vigilance au dernier bulletin le restent.

L'absence de pluie sur les derniers jours devraient se maintenir pour la semaine à venir et être associée à des températures très élevées pour la saison. Ces conditions météorologiques entraîneront une baisse des niveaux dans les cours d'eau. De nouveaux franchissements de seuil de vigilance sont à prévoir pour la quinzaine à venir, notamment sur le Petit Morin à Vanry et Saint-Eugène sur le Surmelin. Des orages pourraient éclater le week-end prochain, mettant fin à l'épisode de fortes chaleurs (encore à préciser).

Grandes rivières

Les débits des grandes rivières ont globalement été maintenus par les apports des affluents ayant réagi aux orages de la quinzaine. Les valeurs des Qm3J sont atteintes en début de quinzaine, avant les pluies. Leurs valeurs sont en légère baisse par rapport au dernier bulletin. Cette tendance devrait se poursuivre plus nettement avec l'absence de pluie et les hausses de températures prévues. La Marne à Gournay, l'Yonne à Pont-sur-Yonne et la Seine à Vernon se rapprochent de leur seuil de vigilance.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en vigilance.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

Les débits des rivières ont temporairement réagi aux orages, permettant de gagner du temps sur leur tarissement. Ainsi dans l'ensemble, les Qm3J des rivières sont stables ou très légèrement à la baisse sur la quinzaine. De nouvelles stations passent en vigilance : l'Orge à Saint-Chéron et Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde. Diant sur l'Orvanne atteint tout juste son seuil d'alerte.

Les prévisions météorologiques chaudes et sèches des prochains jours devraient faire accentuer cette baisse.

Sur 24 stations, on compte :

- 6 stations en vigilance : Episy [Lunain] sur le Lunain, Saint-Chéron sur l'Orge, Montmirail sur le petit Morin, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 2 stations en alerte : Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Situation des nappes

Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Chaud et Orageux

Débits



Stable

Nappes



Vidange

Prochain bulletin d'étiage le 28 juin 2022

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 13/06/2022



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s)				Du 16/05 au 29/05	Du 30/05 au 12/06	Tendance	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
Grandes rivières :									
Mame	Gourmay-sur-Mame	32	23	20	17	36	34 le 31/05/22	↘	
Oise	Creil	32	25	20	17	49 ^c	44 le 02/06/22	↘	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	75	68 le 02/06/22	↘	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	79	70 le 01/06/22	↘	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	112	99 le 02/06/22	↘	
Seine	Vernon	170	131	113	100	191	175 le 03/06/22	↘	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	31	26 le 03/06/22	↘	
Petites rivières :									
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,49 ^c	1,45 le 30/05/22	↘	
Essonne	Boulancourt (**)		0,32		0,20	0,45 ^c	0,46 le 29/05/22	↘	
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	6,8	6,8 le 02/06/22	↘	
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,5	2,5 le 02/06/22	↘	
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	6,9 ^c	6,8 le 02/06/22	↘	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,35	0,32 le 02/06/22	↘	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,58	0,55 le 02/06/22	↘	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,33	1,31 le 02/06/22	↘	
Orge	Saint-Chéron [St-Evrout] (***)	0,16	0,13	0,12	0,11	0,18 ^c	0,15 le 01/06/22	↘	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,9	1,8 le 01/06/22	↘	
Orvanne	Diant [Lavoir de Comoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,24	0,23 le 02/06/22	↘	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,54 ^c	0,51 le 03/06/22	↘	
	Jouarre [Vanny]	0,99	0,76	0,66	0,59	1,41	1,12 le 02/06/22	↘	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,27 ^c	0,25 le 01/06/22	↘	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,034 ^c	0,028 le 02/06/22	↘	
Ru d'Ancœur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,016	0,018 le 02/06/22	↘	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,38	0,37 le 02/06/22	↘	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	1,14	0,82 le 11/06/22	↘	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,41	0,40 le 02/06/22	↘	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	3,00	2,76 le 03/06/22	↘	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,69	1,66 le 02/06/22	↘	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,164	0,159 le 31/05/22	↘	
Ysieux	Viarnes [Moulin de Bertinval]	0,10	0,08	0,07	0,06	0,10	0,10 le 02/06/22	↘	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,65 ^c	0,56 le 01/06/22	↘	

- ^c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

- Qm3J débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine
V seuil de vigilance
A seuil d'alerte
AR seuil d'alerte renforcée
C seuil de crise

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).

- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

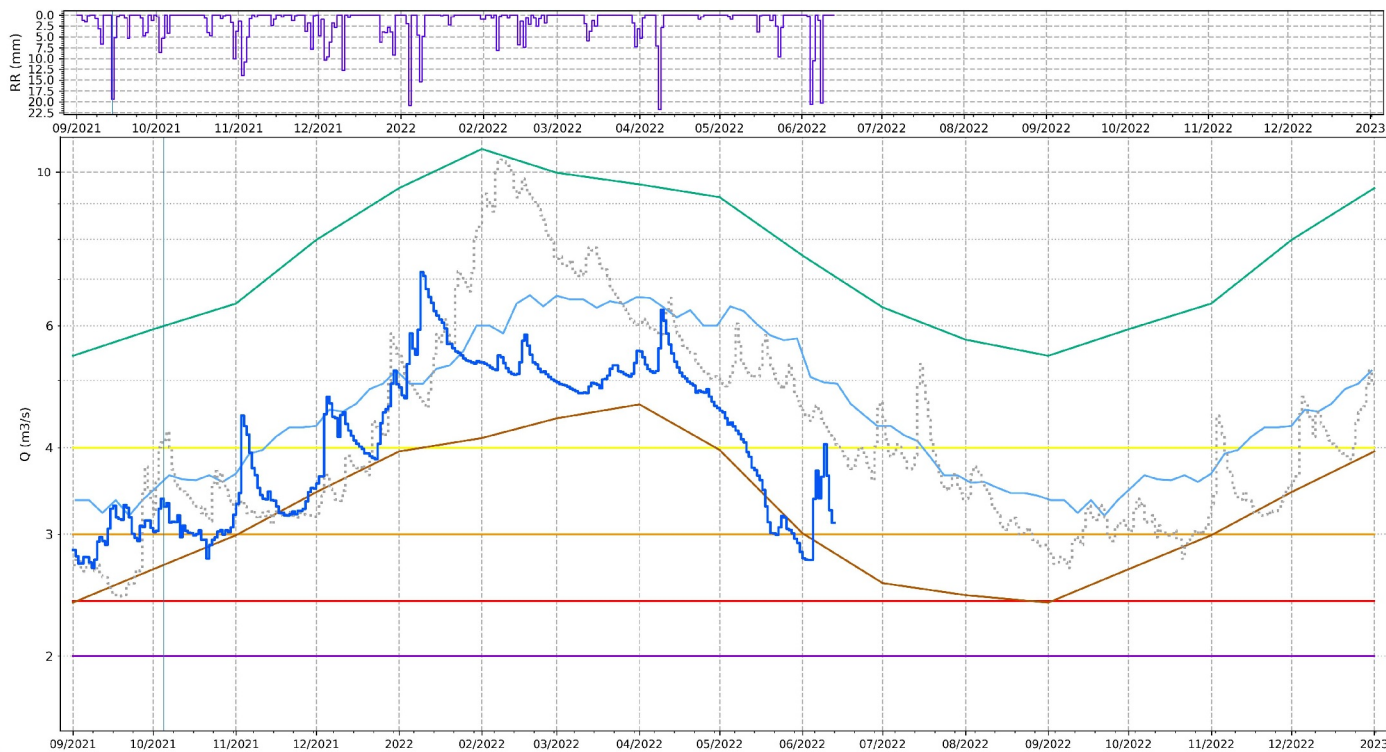
Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2021

La Vanne à Pont-sur-Vanne

État : A

Qm3J : 2.76 m³/s

La Vanne à Pont-sur-Vanne a réagi aux pluies des orages de début juin, permettant aux débits journaliers de sortir du seuil d'alerte, tout en restant toujours en vigilance. En l'absence de précipitation les débits baissent. Ils devraient franchir le seuil d'alerte dans les jours à venir.

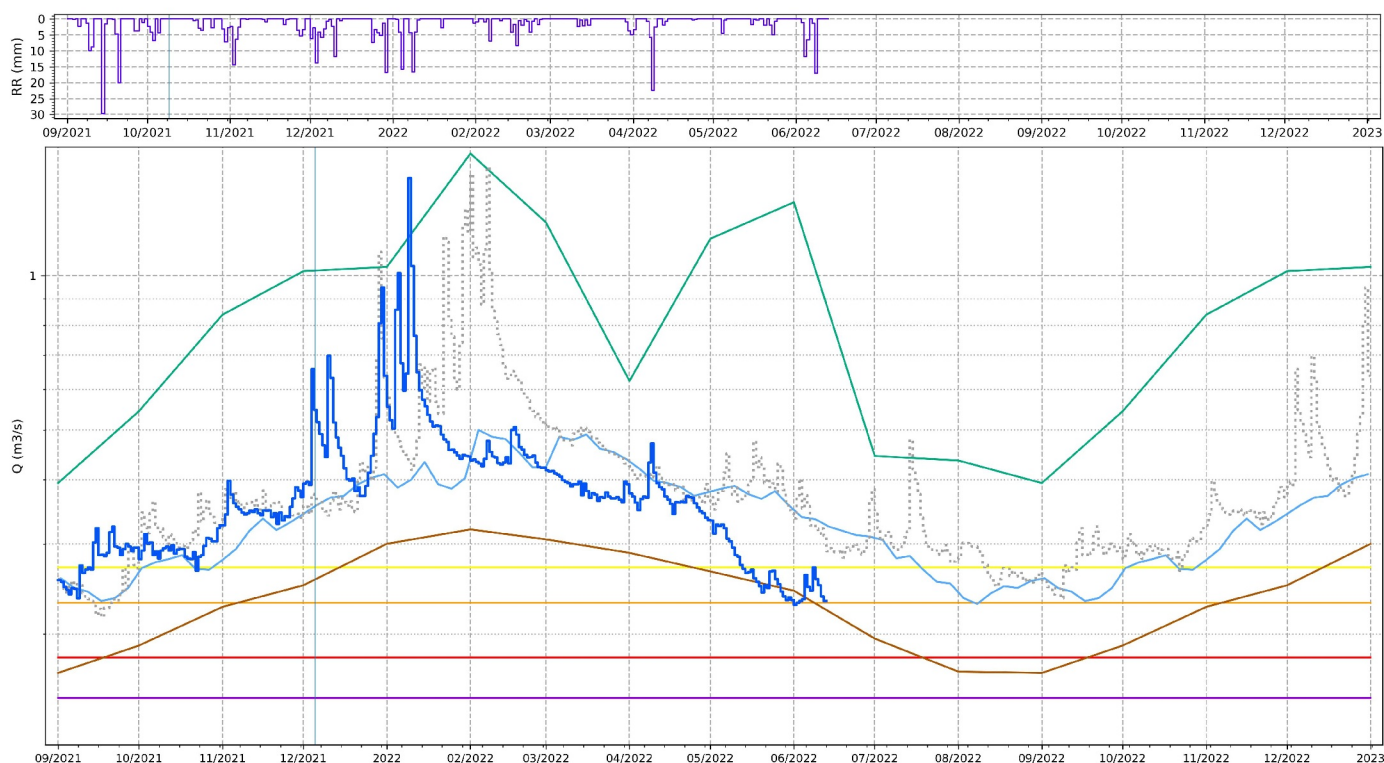


L'Orvanne à Diant [Lavoir de Cornoy]

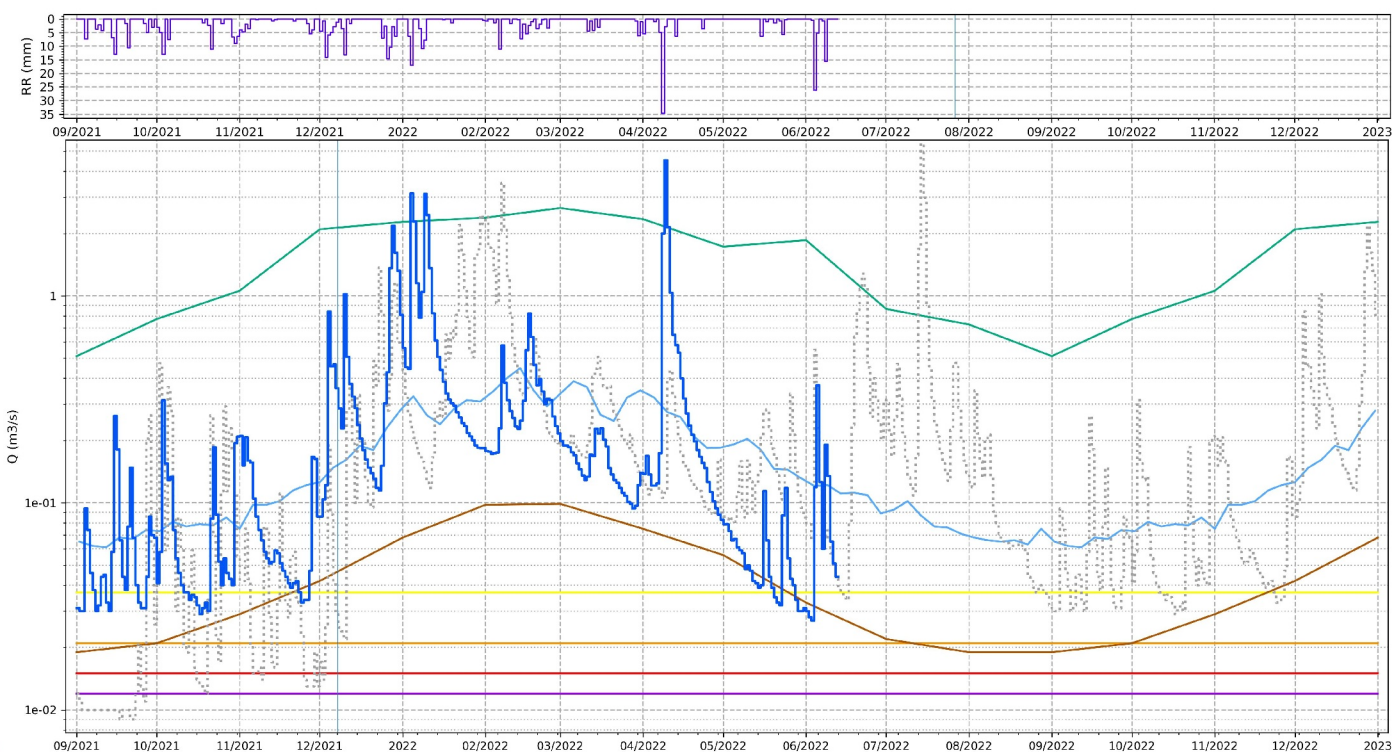
État : A

Qm3J : 0.23 m³/s

L'Orvanne à Diant a vu ses débits tout juste atteindre le seuil d'alerte en début de quinzaine. Les pluies ont entraîné une hausse des débits. En fin de quinzaine les débits ont retrouvé leurs niveaux d'avant les pluies sur le seuil d'alerte.

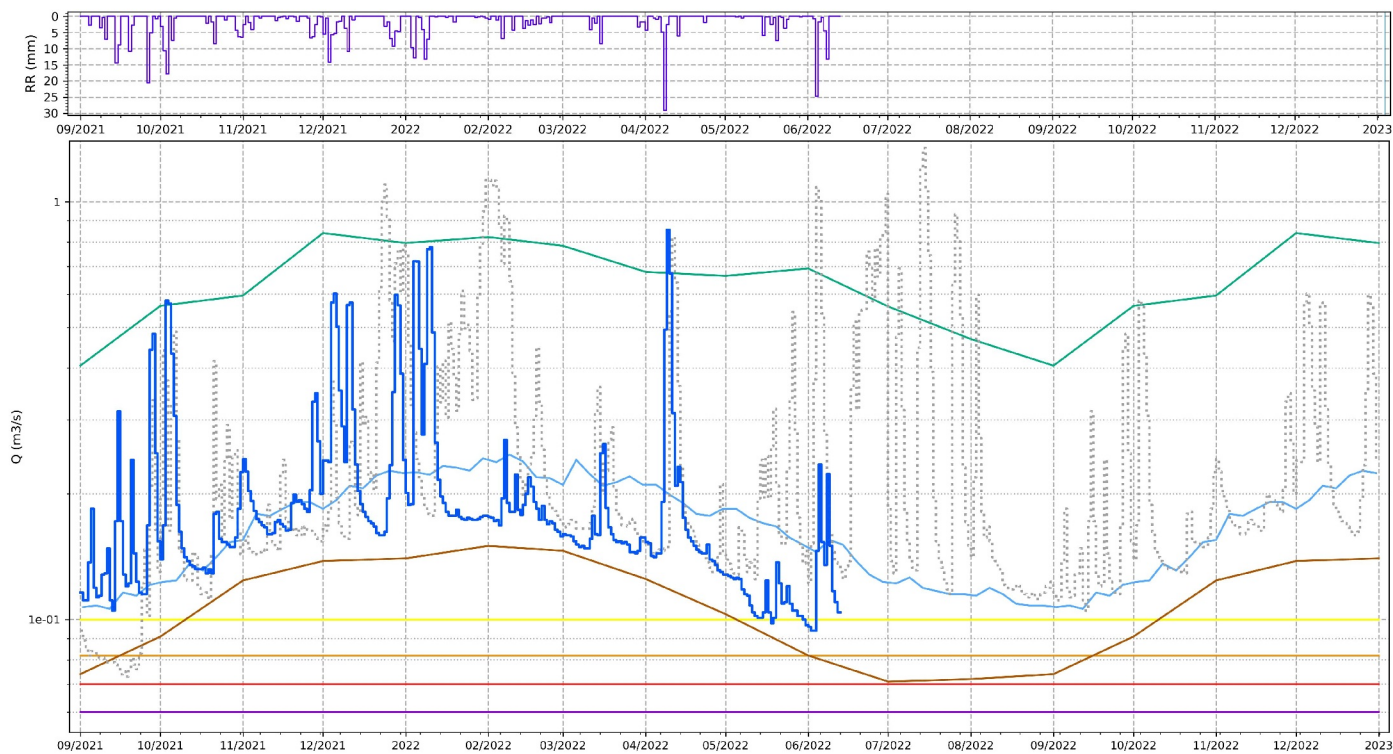


En début de quinzaine le Réveillon à la Jonchère se situe en dessous du seuil de vigilance. Les orages ont fait réhausser les niveaux. Cependant l'absence de pluie entraîne une baisse des débits. Le seuil de vigilance devrait être de nouveau franchi courant de la semaine à venir.



L'Ysieux à Viarmes

L'Ysieux à Viarmes se comporte comme le Réveillon à la Jonchère. La baisse des débits sous le seuil de vigilance a été stoppée avec les pluies de début du mois. Le temps sec et chaud devrait conduire à un nouveau passage sous le seuil de vigilance.

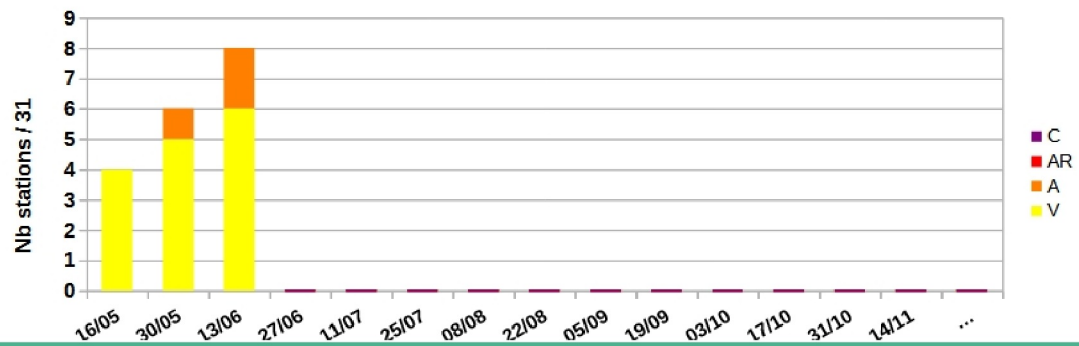


Légende des graphes:

- Débits journaliers
- ⋯ Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- ||| Précipitations journalières (Antilope)

Bilan annuel des bulletins de la saison d'étiage 2022

Station		Seuils (m³/s)				Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage														MIN de la saison	Nb de bulletins en									
		V	A	AR	C	N°1 16/05	N°2 30/05	N°3 13/06	N°4 27/06	N°5 11/07	N°6 25/07	N°7 08/08	N°8 22/08	N°9 05/09	N°10 19/09	N°11 03/10	N°12 17/10	N°13 31/10	N°14 14/11		...	V	A	AR	C					
Grandes rivières :																														
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17																									
Oise	Creil	32	25	20	17																									
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32																									
	Alfortville	64	48	41	36																									
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45																									
	Vernon	170	131	113	100																									
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11																									
Petites rivières :																														
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75																									
Essonne	Boulandcourt (**)		0,32		0,20																									
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5																									
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7																									
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6																									
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13		0,35	0,32																	0,32	le 02/06/22	2			
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27																									
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71																									
Orge	Saint-Chéron [St-Evrout]	0,16	0,13	0,12	0,11				0,15																	0,15	le 01/06/22	1		
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0																									
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15		0,27	0,24	0,23																	0,23	le 02/06/22	2	1	
	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36		0,54	0,52	0,51																	0,51	le 03/06/22	3		
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0,99	0,76	0,66	0,59																									
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15				0,250																	0,25	le 01/06/22	1		
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012		0,037	0,026	0,028																	0,026	le 28/05/22	3		
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005																									
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22																									
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53																									
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20																									
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,00	3,00	2,40	2,00		3,76	3,00	2,76																	2,76	le 03/06/22	1	2	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32																									
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010																									
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,10	0,08	0,07	0,06			0,10	0,10																	0,10	le 18/05/22	2		
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22																									
		V	A	AR	C	4	5	6																		15				
						0	1	2																		3				
						0	0	0																		0				
						0	0	0																		0				
	TOTAL / 31					4	5	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18				



C débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

Situation des nappes

Etat des piézomètres

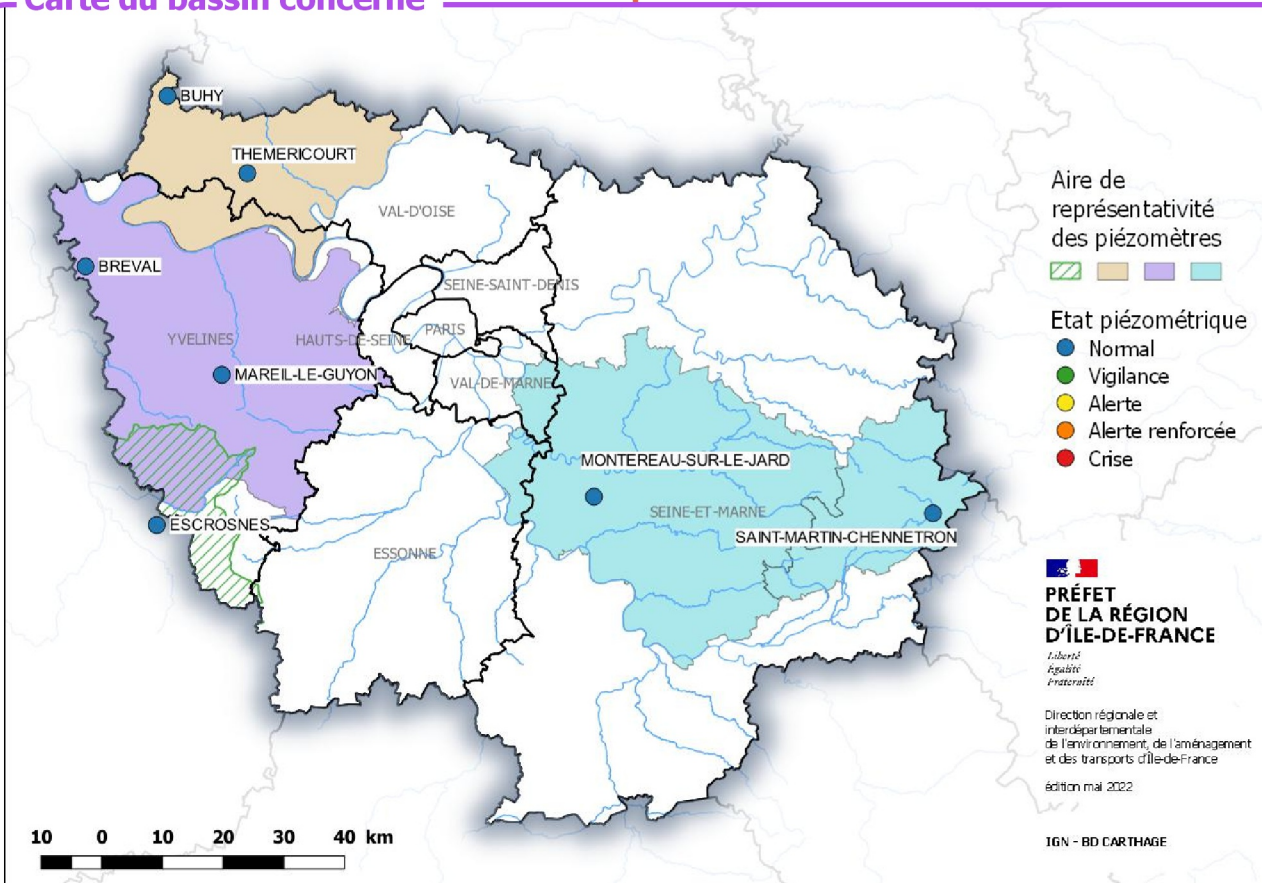
Tableau des tendances

Le niveau des nappes est à la baisse dans les secteurs du Vexin français et du Mantois à l'Hurepoix, et reste stable à Ecrosnes et sur le Champigny.

Nappe	Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse	Tendance		
			Vidange	Stable	Recharge
Craie du Vexin Français	Buhy	NORMALE	↘	→	↗
	Théméricourt	NORMALE	↘	→	↗
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	NORMALE	↘	→	↗
	Mareil le Guyon	NORMALE	↘	→	↗
Craie sous calcaire de Beauce	Ecrosnes	NORMALE	→	→	→
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	NORMALE	→	→	→
	Saint Martin Chenetron	NORMALE	→	→	→

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné

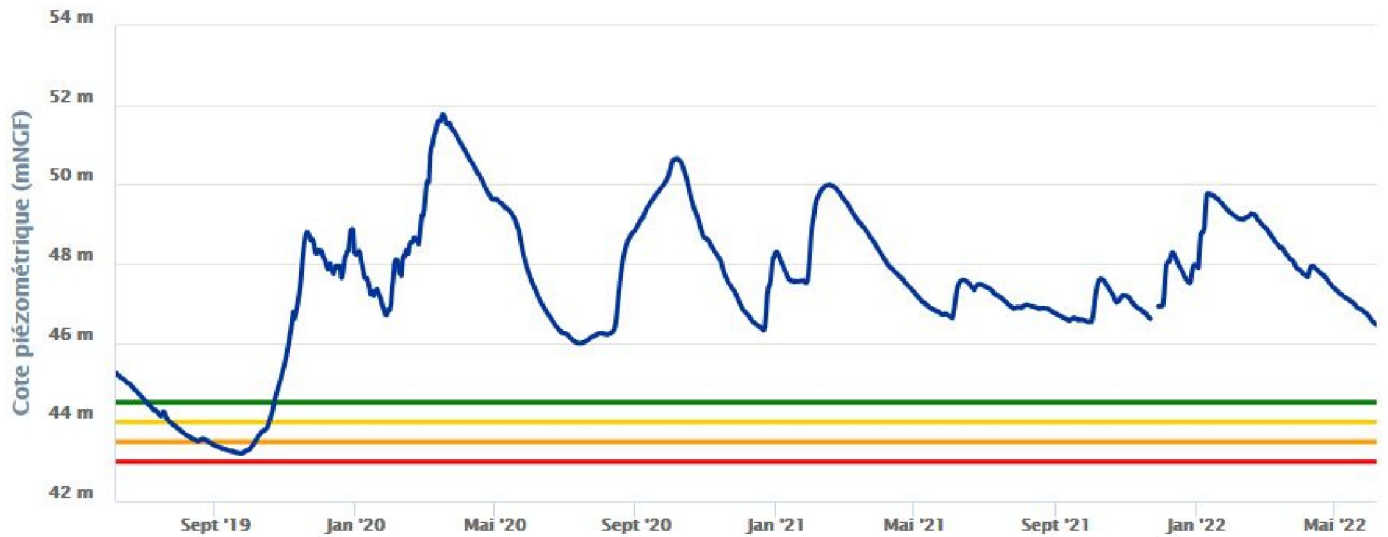


Etat des piézomètres (sur 3 ans)

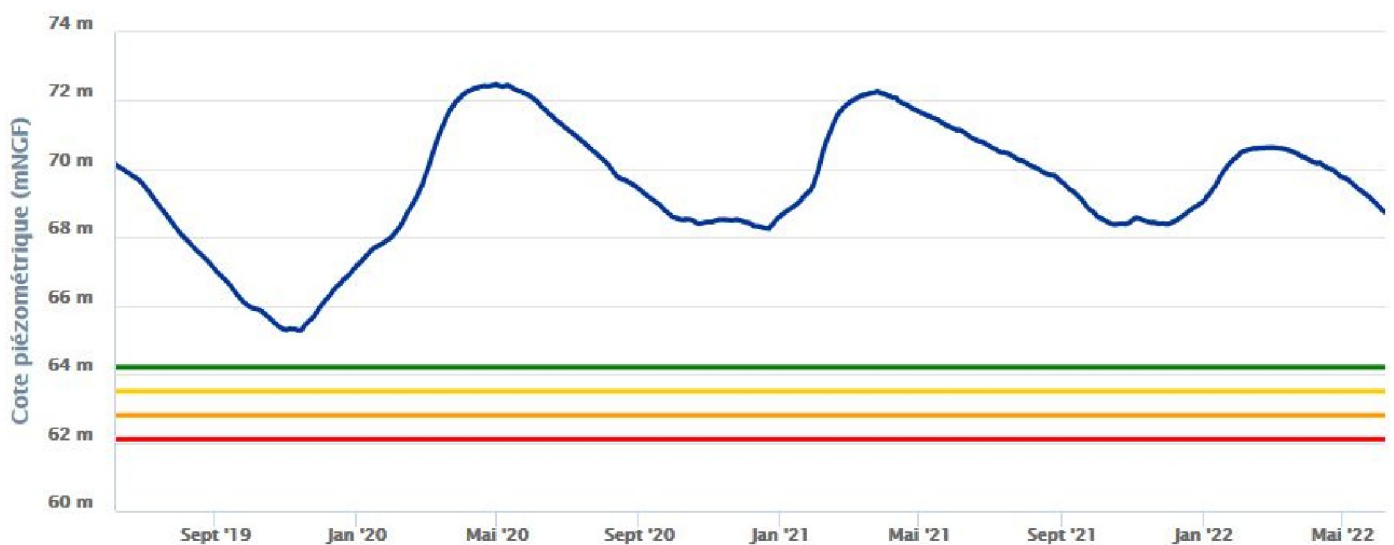
Nappe de la craie du Vexin Français

Les piézomètres de Buhy et Théméricourt continuent leur vidange.

Buhy



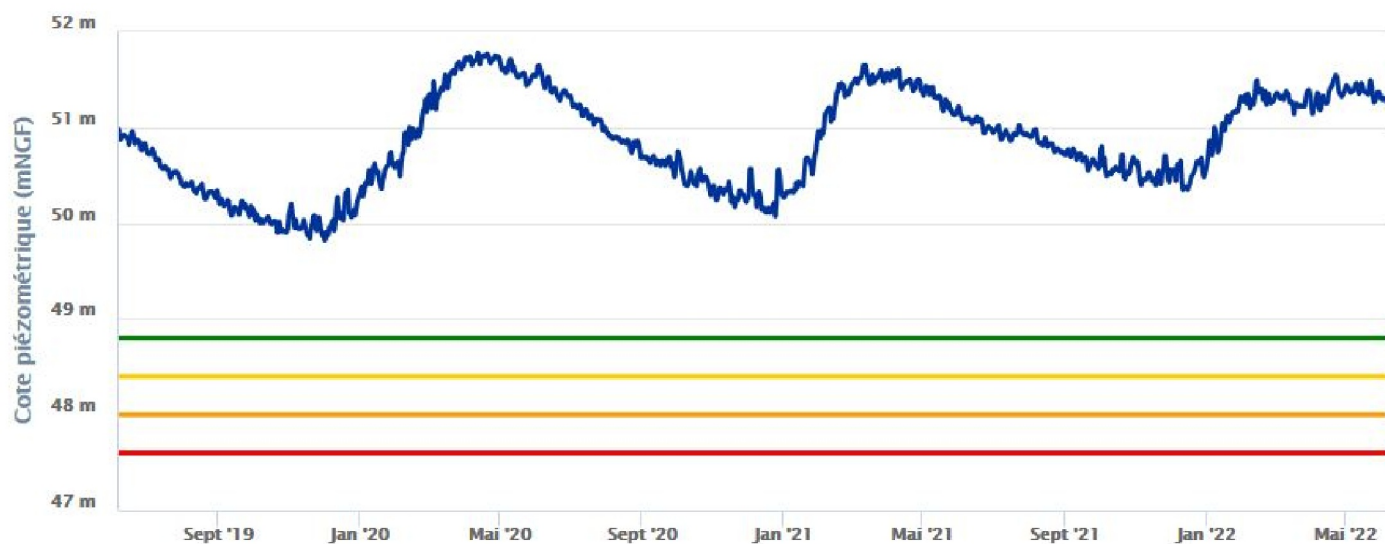
Théméricourt



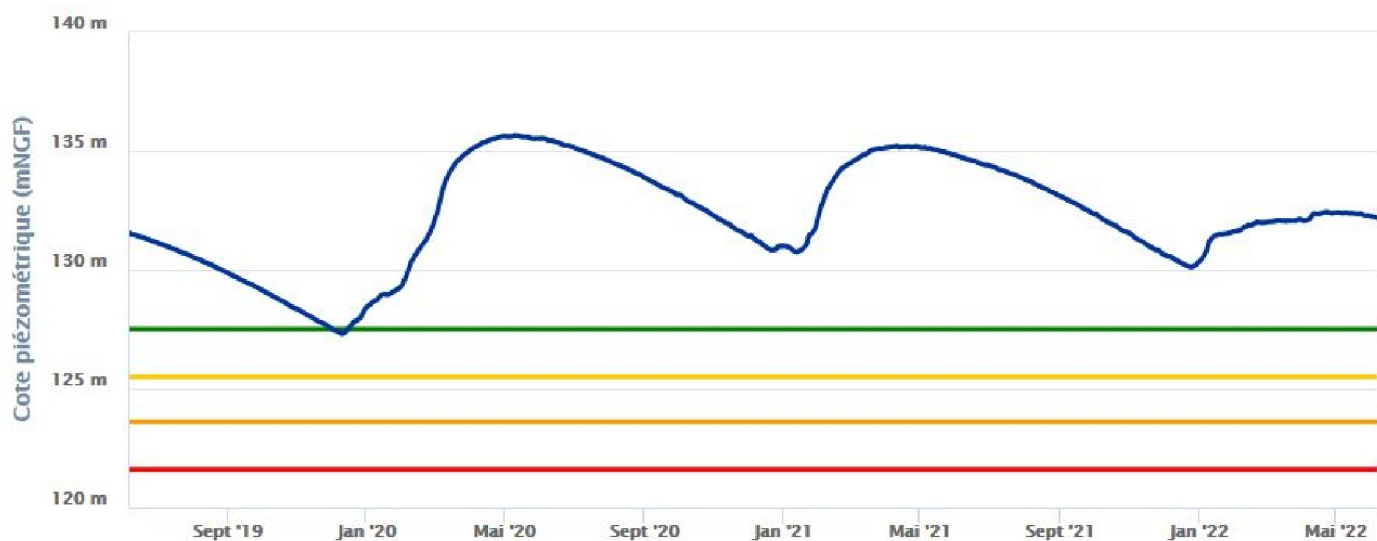
Nappe du Champigny en Brie

Le niveau de la nappe du Champigny est globalement stable.

Montereau-sur-le-Jard



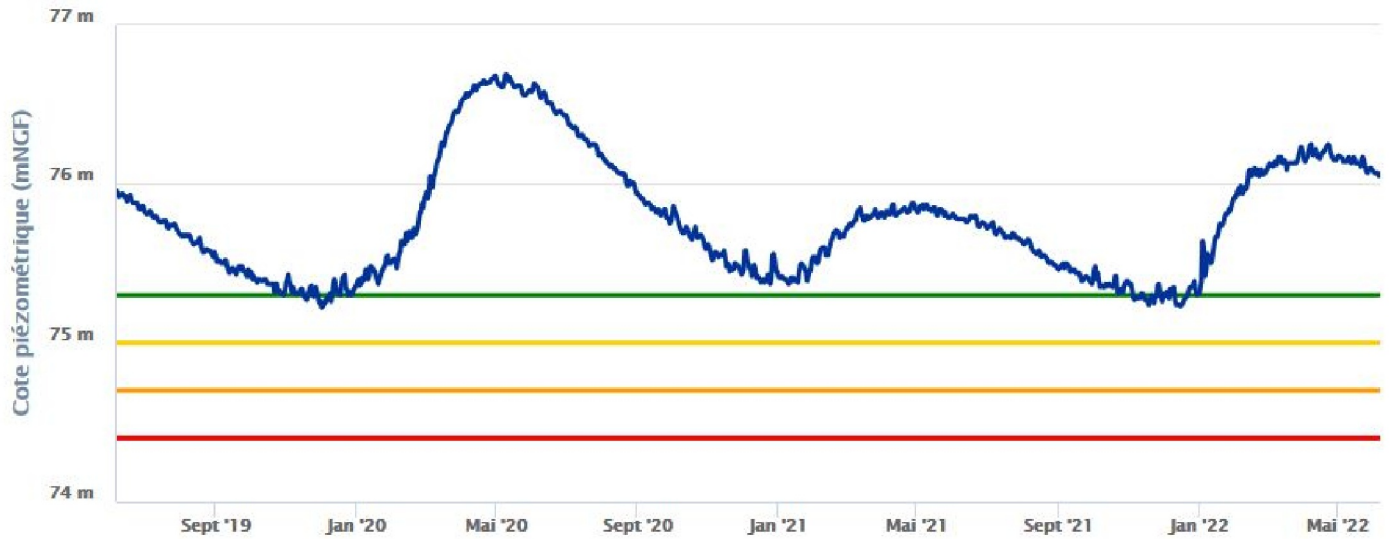
Saint Martin Chenetron



Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Le niveau de la nappe à Mareil-le-Guyon passe à la baisse. La nappe continue de se vidanger à Bréval.

Mareil le Guyon



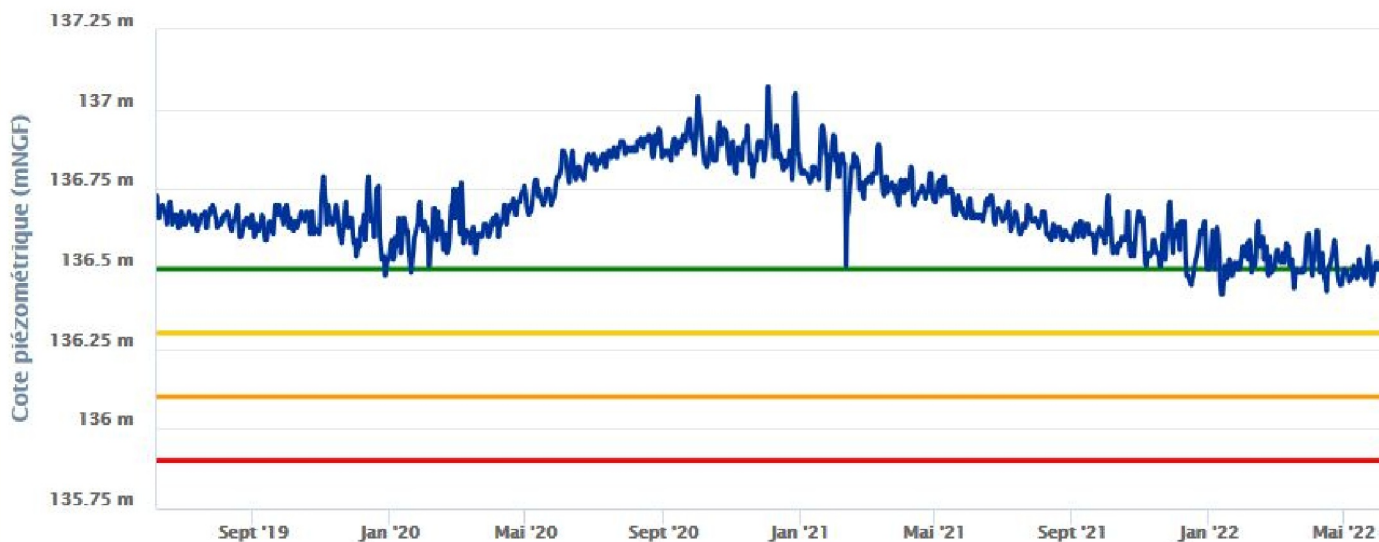
Bréval



Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Le piézomètre d'Ecosnes est stable et continue d'osciller autour du seuil de vigilance.

Ecosnes



Liens utiles

L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne :

<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages :

<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Contact

driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



Prochain bulletin d'étiage le 28 juin 2022